

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation :
14 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 22 juin 2017, à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Mr Sylvain LAMBERT, Maire

Etaient présents : Sylvain Lambert, Eric Moreaux, Martine Merelle, Christian Gatineau, Aurélie Grand, Florent Pruvost, Christian Bou

Nombre de Conseillers
En exercice : 13
Présents : 7
Votants : 8

Absents excusés et représentés : Corinne Daverdin représentée par Christian Gatineau

Absentes excusées : Christophe Chipault, Yves-Olivier Parizot, Virginie Parmentier, Sandrine Moreira Da Cruz, Sandrine Buisson.

Secrétaire de séance : Christian Bou

Objet : Tarifs 2017-2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de changer les tarifs pour l'année 2017/2018

BIBLIOTHEQUE

Adhésion famille	25,00 €
Adhésion individuelle	20,00 €
Location d'exposition pour 15 jours	55,00 €
Location d'exposition pour 1 mois	87,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217805225-20170622-2017-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2017
Publication : 27/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



SALLE POLYVALENTE

Cauton nuisance sonore	150,00 €
Cauton	450,00€
1 jour - Habitants Rochefort-en-Yvelines jusqu'à 20h	235,00 €
1 jour – Habitants Rochefort-en-Yvelines jusqu'à 2h00	335,00 €
1 Week-end – Habitants Rochefort-en-Yvelines du samedi 8h30 au dimanche 20h30 (Fin de la manifestation à 2h00)	400,00 €
1 jour - Habitants Longvilliers jusqu'à 20h	335,00 €
1 jour - Personnes Extérieures jusqu'à 20h	615,00 €
Locations commerciales – 1 jour jusqu'à 20h	615,00 €
Locations commerciales – 2 jours jusqu'à 20h	945,00 €
Locations commerciales – 3 jours jusqu'à 20h	1150,00 €
Location aux associations du territoire de la CART 1 jour jusqu'à 2h	335,00€

PHOTOCOPIES /IMPRESSION/SCAN

Format A4 - la copie recto	0,20 €
Format A4 - la copie recto/verso	0,30 €
Format A3 - la copie recto	0,35 €
Format A3 - la copie recto/verso	0,60 €
Scan d'un document (prix par page)	0,20 €

TELECOPIES

La feuille format A4	0,25 €
----------------------	--------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217805225-20170622-2017-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2017

Publication : 27/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

SEANCE PHOTOS

La séance Photos	350 €
------------------	-------

TOURNAGE DE FILMS

Tournage – forfait village - la journée	1700,00 €
Tournage – lieu défini – la journée	500.00 €

ENCARTS PUBLICITAIRES

Pleine page – 4 ^{ème} de couverture – la parution	400,00€
Demi page – 4 ^{ème} de couverture – la parution	225,00€
Quart de page – 4 ^{ème} de couverture – la parution	125,00€
8 ^{ème} de page – 4 ^{ème} de couverture – la parution	75,00 €
8 ^{ème} de page – page intérieure – la parution	50,00 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MARCHAND AMBULANT

1 jour	3,50 €
--------	--------

Le maire soussigné, certifie que la délibération n° DCM/2017-27 a été affichée en mairie le 23 juin 2017 et rendue exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 02.03.1982, modifiée et complétée par la loi du 22.07.1982 et adressée à Monsieur le Sous Préfet de Rambouillet le 23 juin 2017

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Rochefort, le 22 juin 2017

Le Maire,
Sylvain LAMBERT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217805225-20170622-2017-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2017
Publication : 27/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

